

# Mémoire pour une politique de la réussite éducative



**Mémoire déposé au  
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur**

**Le 2 novembre 2016**

Regroupant 14 experts issus des milieux universitaire et scolaire (voir ANNEXE 1), le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC) poursuit la mission de favoriser le bien-être des jeunes qui vivent des difficultés d'ordre social, émotif et comportemental. Ce mémoire a pour but d'offrir certaines réponses aux enjeux privilégiés dans le cadre de cette consultation. Les suggestions faites sont tirées de données probantes issues de la recherche et nous sommes d'avis qu'il devrait en être ainsi pour toute nouvelle mesure mise en place.

## **Axe I : L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves**

### Thème 1 : Une intervention dès la petite enfance

Le CQJDC est en accord avec les pistes d'action préconisées. Certains points sont mis en évidence :

#### *La maternelle 4 ans*

Tout en reconnaissant la qualité du réseau des CPE, le CQJDC est en faveur de l'implantation des maternelles 4 ans dans l'ensemble des écoles de la province.

Il a été démontré que la fréquentation de l'école dès l'âge de 4 ans comporte de multiples effets bénéfiques et qu'elle constitue un facteur de protection face à des difficultés éventuelles en mathématiques et en lecture, notamment pour les enfants issus de milieux défavorisés.<sup>1</sup> C'est aussi particulièrement vrai pour les enfants qui présentent des difficultés de comportement. La maternelle 4 ans rend possible de reconnaître les enfants à risque, d'intervenir plus rapidement, d'éviter l'aggravation des difficultés et d'envisager une entrée harmonieuse au primaire pour un plus grand nombre.

Il est également impératif que soient établis des mécanismes concrets facilitant la transition du service de garde à l'enfance (CPE, service de garde en milieu familial et garderie privée) vers la maternelle.

---

<sup>1</sup> Tucker-Drob, E. (2011). *Preschool Get Disadvantaged Children Ready for the Rigors of Kindergarten*. *Psychological Science* 23(3), 310-319.

## Thème 2 : Une réponse adaptée aux élèves ayant des besoins particuliers

Le CQJDC est en accord avec les pistes d'action préconisées et tient à mentionner les éléments suivants :

### *Un repérage précoce, orienté vers l'intervention*

Le budget alloué pour la mise en place de services adéquats disponibles dès la petite enfance ainsi que dans toutes les écoles du Québec dès la maternelle 4 ans, devrait être à la hauteur de l'enjeu que nous avons de mener tous les enfants vers la réussite. Il faut également s'assurer que tous les intervenants reçoivent la formation de base et continue adéquate et qu'ils adoptent des pratiques d'intervention reconnues efficaces.

De plus, une collaboration accrue entre les services de garde éducatifs à l'enfance, les écoles et le milieu de la santé et des services sociaux est essentielle. Des moyens concrets devront être mis en place partout au Québec.

### *L'approche catégorielle pour les élèves HDAA*

Le financement des élèves HDAA en grande partie lié à une approche catégorielle devrait être revu et revêtir un caractère plus transparent. L'approche catégorielle utilisée pour le financement des services, génère des impacts négatifs en matière de prestation des services. D'une part, l'identification administrative des élèves handicapés a pour effet d'entraîner dans les milieux scolaires une course aux diagnostics. D'autre part, on constate que les services éducatifs sont trop souvent mis en place en fonction du code de l'élève et pas suffisamment en fonction de ses besoins.

En effet, une grande partie du temps des professionnels en milieu scolaire est consacrée à l'identification administrative des élèves, ce qui diminue le temps pouvant être consacré à l'intervention auprès de ces derniers. Le personnel professionnel du réseau de la santé et des services sociaux est également fortement sollicité pour poser des diagnostics à des fins strictement administratives, sans compter les parents qui, dans certains cas, doivent faire appel à des ressources privées. Sans nier l'importance d'un diagnostic, le CQJDC considère qu'en révisant le financement et cette approche catégorielle, une approche évaluative davantage axée sur les besoins des élèves permettrait de déployer des interventions efficaces mieux adaptées à leurs besoins.

Par ailleurs, il y a lieu de se questionner sur la pondération des élèves HDAA dans la classe, pratique qui mobilise actuellement une grande partie du financement consacré à ces élèves. La recherche a démontré que, nonobstant la maternelle et les premières années du primaire, la diminution du nombre d'élèves dans la classe a peu d'impact sur la réussite. L'accent devrait plutôt porter sur l'adaptation de l'enseignement, la mise en place d'un plancher de services directs à l'élève, stable d'une année à l'autre, assurant la continuité, le développement de l'expertise et l'implantation des pratiques probantes.

#### *La question de l'inclusion*

L'inclusion de tous les élèves doit demeurer au centre de nos préoccupations. Il n'y a pas lieu pour le CQJDC de remettre en question l'intégration en classe ordinaire préconisée dans la Politique de l'adaptation scolaire du Ministère « Une école adaptée à tous ses élèves », c'est-à-dire :

*« Mettre l'organisation des services éducatifs au service des élèves handicapés ou en difficulté en la fondant sur l'évaluation individuelle de leurs capacités et de leurs besoins, en s'assurant qu'elle se fasse dans le milieu le plus naturel pour eux, le plus près possible de leur lieu de résidence et en privilégiant l'intégration à la classe ordinaire lorsque vient le temps de prévoir la mise en place de services adaptés aux besoins de l'élève. »*

et :

*« Le plan d'intervention demeure l'outil privilégié pour planifier les interventions devant être effectuées auprès des élèves handicapés ou en difficulté. »<sup>2</sup>*

Plusieurs études ont démontré le bienfondé de cette orientation et son efficacité pour la réussite des élèves, ceci sous réserve de bonnes pratiques, des services disponibles, de plans

---

<sup>2</sup>Ministère de l'éducation du Québec. *Une école adaptée à tous ses élèves*. (1999). Repéré à : [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/dpse/adaptation\\_serv\\_compl/politi00F\\_2.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/politi00F_2.pdf)

d'intervention bien faits et de la formation adéquate du personnel enseignant. Les actions à venir devraient d'ailleurs porter sur ces aspects prioritaires.

Oui, il arrive que certains jeunes aient des besoins qui ne peuvent être comblés dans un contexte de « classe ordinaire ». La classe spécialisée devient alors une meilleure réponse à leurs besoins et des critères peuvent être utilisés afin d'évaluer la qualité des services éducatifs qui leur sont offerts dans ce contexte (voir ANNEXE 2). Toutefois, la perspective d'une réintégration en classe ordinaire doit demeurer.

#### *L'intégration des élèves HDAA dans les écoles privées subventionnées*

Toutes les écoles, publiques et privées, doivent accueillir les élèves HDAA et leur offrir les services adaptés dont ils ont besoin pour leur réussite scolaire.

Par ailleurs, que ce soit au réseau public ou privé, les programmes particuliers sélectifs sur la base de la performance scolaire devraient être revus pour être compatibles avec une approche inclusive proposant à chaque élève une école motivante et stimulante.

#### *La réussite des garçons*

La prévalence des jeunes à besoins particuliers est plus élevée chez les garçons que chez les filles. Dans ce contexte, en accordant la priorité à la qualité des services et au niveau de ressources suffisant pour les élèves HDAA, en préconisant les bonnes pratiques reconnues efficaces, en rehaussant la formation initiale et continue et l'accompagnement des enseignants, en préparant ceux-ci à enseigner dans un contexte de diversité, le CQJDC considère que la réussite des garçons sera prise en considération.

#### *L'enjeu du Plan d'intervention*

Le Plan d'intervention demeure une démarche nécessaire et efficace lorsqu'elle est bien réalisée et bien coordonnée : implication de l'élève lui-même et des parents, objectifs bien ciblés, définition des rôles et identification des responsabilités de chaque personne concernée, révision régulière, services complémentaires suffisants dans chaque école, collaboration avec les services de santé, les services de réadaptation et les services sociaux au besoin, et formation adéquate des intervenants impliqués.

### *Les intervenants de première ligne*

Il faut souligner l'importance de la formation et de l'accompagnement des intervenants de première ligne afin qu'ils soient en mesure et ce, tout au long du parcours scolaire, de :

- reconnaître rapidement les besoins des élèves présentant des risques de difficulté;
- intervenir tôt et de manière appropriée.

### Thème 3 : Un accompagnement tout au long du parcours scolaire

Le CQJDC est en accord avec les pistes d'action proposées tout en désirant mettre en évidence les points suivants :

#### *Équipes multidisciplinaires responsables de la réussite des élèves*

Il ne s'agit pas de tout reprendre à zéro. Des services complémentaires sont en place dans les écoles. La notion d'équipe multidisciplinaire est déjà présente et l'enseignant en est le pivot. Les conditions de collaboration devraient toutefois être mieux définies. Enfin, un plancher de services adéquat doit être établi et mis en place dans toutes les écoles.

#### *Parcours scolaire*

Le taux de diplomation dans les provinces voisines est considérablement plus élevé qu'au Québec. À l'instar de ce qui se fait ailleurs, de plus grandes attentes en termes de réussite scolaire seraient de mise. Le système d'éducation au Québec devrait être suffisamment efficient pour que les jeunes obtiennent une diplomation à l'intérieur de sept ans. Pour ce faire, le CQJDC considère que la scolarisation obligatoire jusqu'à 18 ans ou jusqu'à l'obtention d'un diplôme pourrait être une avenue à privilégier. L'exigence de fréquentation scolaire en vue de l'obtention d'un diplôme d'études secondaire ou d'un diplôme d'études professionnel pousserait davantage les élèves à réaliser leur plein potentiel et à mieux se préparer à intégrer le marché du travail.<sup>3</sup> Toutefois, le maintien des élèves en difficulté à l'école au-delà de 16 ans, dans une perspective d'aller jusqu'au bout de leur diplomation, nécessite d'offrir une variété de services d'accompagnement adaptés

---

<sup>3</sup> Deslaurier, J., Gagné, R., & Paré, J. (2015). *Productivité et prospérité au Québec : Bilan 2015*. Centre sur la productivité et la prospérité, HEC Montréal. Repéré à : [http://cpp.hec.ca/wp-content/uploads/2016/01/PP\\_2015\\_01\\_BILAN.pdf](http://cpp.hec.ca/wp-content/uploads/2016/01/PP_2015_01_BILAN.pdf)

et stimulants et une proposition ajustée à leurs besoins donnant envie aux jeunes de demeurer à l'école.

Une coordination sera nécessaire avec l'Éducation des adultes que fréquente une grande partie des jeunes âgés de 16 à 18 ans et qui présentent des difficultés.

#### *Orientation scolaire et professionnelle*

Le CQJDC est d'avis qu'il faut mieux outiller les jeunes par rapport à leur orientation scolaire et professionnelle. Les professionnels de l'orientation devraient être davantage présents dans les milieux primaire et secondaire et l'approche « orientante » être mieux comprise et actualisée. Cette préoccupation est particulièrement importante pour les jeunes en difficulté de comportement.

#### Thème 4 : La qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques

Le CQJDC est en accord avec les pistes d'action proposées. Les points suivants sont mis en évidence:

##### *Formation initiale des enseignants*

En vue de mieux répondre aux besoins de tous les élèves, le CQJDC juge essentiel de revoir à la hausse les critères d'admission des étudiants au baccalauréat en enseignement. Pour la formation initiale des enseignants, il faut compter sur des intervenants chevronnés dont l'expertise s'appuie autant sur la théorie que sur un bagage d'expérience pratique de l'enseignement.

De plus, la formation initiale actuelle, en termes de compréhension et de prévention des comportements difficiles, est déficiente. Un nombre suffisant d'heures devrait être consacré à ce sujet au cours du baccalauréat en enseignement.

##### *Formation continue des enseignants*

À chaque année, tout enseignante ou enseignant devrait recevoir un certain nombre d'heures de formation continue axée spécifiquement sur la compréhension et la prévention des comportements difficiles. La formation continue devrait être dynamisée à l'aide de différents moyens favorisant l'accompagnement et la modification des pratiques.

### *Valoriser davantage la profession enseignante*

La valorisation de la profession enseignante passe par le rehaussement des exigences à l'entrée au baccalauréat, par la révision de la formation initiale et de la formation continue et par la création d'un ordre professionnel qui deviendrait l'interlocuteur au moment des échanges sur les enjeux liés à la réussite des élèves et au développement des pratiques pédagogiques. Le rôle des syndicats n'est-il pas de négocier les conditions de travail? Lorsque cet aspect est établi pour un certain nombre d'années, il reviendrait à l'ordre de discuter de la réussite des élèves dans une optique, non pas de défense des conditions de travail du personnel enseignant, mais plutôt de préoccupation de défense des besoins des élèves en termes d'approches pédagogiques efficaces, diversifiées et de ressources suffisantes.

### *Création d'un ordre professionnel*

Pour assurer la qualité du système éducatif du Québec et une réponse la plus adaptée possible aux besoins des élèves, les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante devraient être élaborées par un ordre professionnel.<sup>4</sup>

### Recommandations

- Identifier, outre les services d'enseignement, un plancher de services adéquat (services professionnels, services de soutien) et en assurer la mise en place dans l'ensemble des écoles du Québec;
- Revoir le financement des élèves en mettant de côté l'approche catégorielle;
- Prôner une évaluation axée sur les pratiques éducatives plutôt que sur le diagnostic en vue d'un financement;
- Revoir les règles liées à la pondération des élèves handicapés ou en difficulté, de façon à ce que les ressources financières allouées à cet égard puissent être orientées vers la mise en place des services requis reconnus efficaces;
- Mettre en place un ordre professionnel des enseignantes et des enseignants;

---

<sup>4</sup> Royer, R. (2016). *Mémoire présenté dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi No.86*. Repéré à : [www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ](http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ)



- Hausser les exigences à l'entrée au baccalauréat en enseignement et revoir la formation initiale en vue du développement d'approches éducatives efficaces et adaptées à la diversité d'une école inclusive;
- Promouvoir une formation continue obligatoire axée sur les pratiques gagnantes et l'accompagnement du personnel enseignant;
- Rendre accessible la maternelle 4 ans pour tous les élèves et des pratiques efficaces de collaboration lors de la transition entre les services de garde et l'école;
- Prévoir une obligation de fréquentation scolaire jusqu'à 18 ans pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaire ou professionnel ou pour l'atteinte d'une qualification, le tout accompagné d'un ajustement de l'offre de services, en particulier pour les jeunes en difficulté.
- Faire en sorte que l'aide à l'élève soit déployée dans un contexte de collaboration de tous les intervenants et des parents, privilégiant une approche de Plan d'intervention.
- S'assurer que les transitions que vit l'élève au cours de son parcours scolaire soient des moments névralgiques de grande vigilance, de coordination et de collaboration de tous quant à la continuité des actions pour ainsi maintenir l'élève sur le chemin de la réussite.

## **Axe II : Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite**

### Thème 1 : L'importance de la littératie et de la numératie

Le CQJDC est en accord avec les pistes d'action proposées. Plus particulièrement :

#### *Développement optimal des compétences de base en lecture, en écriture et en calcul*

Le développement des compétences en littératie et en numératie chez l'enfant étant déterminant pour sa réussite, les pratiques pour les enseigner doivent être basées sur les données probantes, issues de la recherche.

Le développement de la littératie dès le plus jeune âge permet aux élèves d'apprendre à :

- s'informer;
- évaluer l'information qui leur est transmise;
- développer leur pensée critique;
- communiquer et à interagir efficacement.<sup>5</sup>

Il s'agit de compétences essentielles pour leur avenir.

Il en va de même pour le développement de la numératie. Selon plusieurs recherches, la « compétence numérique » en début de scolarité permet entre autres de prédire la réussite des élèves plus tard au cours de leur parcours scolaire.<sup>6</sup>

## Thème 2 : L'univers des compétences du 21<sup>e</sup> siècle et la place grandissante du numérique

Le CQJDC est en accord avec les pistes d'action proposées. Plus particulièrement :

### *L'enseignement intensif de l'anglais en 5<sup>e</sup> ou en 6<sup>e</sup> année du primaire*

Les études démontrent que les élèves en difficulté ne le sont ni plus, ni moins après avoir participé à un projet d'anglais intensif en 5<sup>e</sup> ou en 6<sup>e</sup> année du primaire. Toutefois, leur motivation et leur estime de soi peuvent en être accentuées. Il s'agit également de leur donner un outil supplémentaire qu'ils pourront utiliser dans la vie et particulièrement sur le marché du travail. L'anglais intensif devrait donc être offert à tous les élèves, incluant ceux en difficulté, en s'assurant de leur procurer les ressources nécessaires à leur réussite, en anglais langue seconde, comme dans les autres matières.

### *Le développement des compétences liées au vivre ensemble*

Les compétences du 21<sup>e</sup> siècle ne se limitent pas aux technologies de l'information. L'accent doit aussi être mis sur le développement d'autres compétences liées telles la capacité réflexive, les compétences interpersonnelles, l'éducation à la citoyenneté, etc.

---

<sup>5</sup> Ministère de l'éducation de l'Ontario. (2013). *Mettre l'accent sur la littéracie : six principes fondamentaux pour améliorer la littéracie de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année*. Repéré à :

[http://www.edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/paying\\_attention\\_literacy\\_fr.pdf](http://www.edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/paying_attention_literacy_fr.pdf)

<sup>6</sup> Jordan, N.C. et Kaplan, D. (2009). *Early Math Matters : Kindergarten Number Competence and Later Mathematics Outcomes*. *Developmental Psychology* (45)3, 850-867. Repéré à :

<http://psycnet.apa.org.proxy.uqar.ca/journals/dev/45/3/850.pdf>

### Thème 3 : Une préparation adéquate à la transition au marché du travail ou aux études supérieures

Tout en étant en accord avec les pistes proposées, le CQJDC tient à porter à votre attention le point suivant :

#### *L'accès à la formation professionnelle*

L'accès des jeunes en difficulté à la formation professionnelle est un enjeu majeur pour leur réussite. Davantage de passerelles<sup>7</sup> pour entrer à la formation professionnelle devraient être établies et respectées, particulièrement avec la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Les passerelles devraient agir à titre de leviers pour les jeunes en difficulté en les guidant vers des apprentissages et des acquis académiques. Une plus grande ouverture aux élèves en difficulté de la part de la formation professionnelle et un souci de soutien à ces élèves sont de mise.

### Thème 4 : Une école inclusive, forte de sa diversité

Le vivre ensemble est une question de premier plan. Le Québec doit être une société d'inclusion de tous les élèves, qu'ils soient autochtones, issus de l'immigration, doués ou qu'ils présentent ou non des difficultés ou un handicap. Des services d'accueil, de francisation et des services adaptés doivent être prévus à un niveau suffisant pour répondre aux besoins particuliers de tous les élèves. La formation et la préparation du personnel enseignant à faire face à cette diversité occupent une place prépondérante dans la réalisation des actions en vue d'assurer la réussite pour tous.

#### Recommandations

- Mettre l'accent sur le développement des compétences en littératie et en numératie dès le plus jeune âge et s'assurer que les pratiques d'enseignement sont basées sur les données probantes, issues de la recherche;

---

<sup>7</sup> « Une passerelle fait référence à tout moyen qui facilite le passage d'une filière scolaire à une autre; elle contribue à assurer la continuité entre les programmes d'études. » Repéré à : <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/references/metiers-semi-specialises/passerelles-entre-les-formations/>

- Rendre l'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde, en 5<sup>e</sup> ou en 6<sup>e</sup> année du primaire, accessible à tous les élèves, incluant ceux en difficulté;
- Accueillir à la FP, avec ouverture et en prévoyant les services, les élèves en difficulté ou handicapés et créer les passerelles requises;
- Rendre l'école réellement inclusive en prévoyant les services nécessaires ainsi qu'une formation initiale et continue qui prépare adéquatement les enseignantes et enseignants à la diversité des élèves de leurs futures classes.

### **Axe III : Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite**

#### Thème 1 : L'engagement parental

Le CQJDC considère que chaque parent est complice avec l'école dans la réussite; l'engagement parental constitue un élément primordial. Tout en étant en accord avec les pistes proposées, les points suivants sont mis en évidence :

#### *Collaboration entre les services de garde éducatifs à l'enfance, l'école et les parents*

Les parents ne devraient pas porter toute la responsabilité de la transition entre les services de garde éducatifs à l'enfance et l'école. Des mécanismes facilitant cette transition devraient être prévus et être appliqués de manière naturelle, sans contraintes administratives excessives et avec ouverture de part et d'autre. Il s'agit d'intervenir rapidement auprès des enfants à risque et de prévenir les difficultés en milieu scolaire par une intervention appropriée. En ce sens, les intervenants des services de garde éducatifs à l'enfance doivent être eux aussi bien préparés et formés à reconnaître ces enfants et à intervenir auprès d'eux.

#### *Valorisation du rôle des parents*

L'implication d'un parent, ses interventions en termes de stimulation et d'éducation, peuvent faire la différence pour mener l'enfant à la réussite. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit d'un enfant qui présente des difficultés ou un handicap. Le parent doit se sentir partie prenante et des gestes concrets doivent être posés à cet égard dans chaque milieu : inviter le parent, l'accueillir, prendre en compte ses propositions, échanger sur les

avenues possibles et le soutenir au besoin dans toutes les étapes liées à la mise en place des interventions.

### Thème 2 : L'appui des partenaires et de la communauté

Encore ici, les pistes d'action proposées sont à retenir. Cependant, actuellement, le réseau de la santé et des services sociaux, partenaire de premier plan avec le réseau de l'éducation, est en profonde mutation. Des mécanismes de collaboration et de partenariat entre les deux réseaux, antérieurement prévus aux plans local, régional et provincial, disparaissent ou sont plus difficiles à maintenir. En l'absence de ces lieux de concertation régionale et locale, les intervenants perdent leurs repères. Cette situation crée beaucoup d'inconfort et une grande inquiétude quant à la continuité des services auprès des élèves qui présentent des difficultés ou qui vivent avec un handicap. Une priorité devra être accordée à la compréhension des nouvelles trajectoires de services du réseau de la santé et des services sociaux et à la reconstruction des ententes entre les deux réseaux.

### Recommandations

- S'assurer que les intervenants des services de garde éducatifs à l'enfance soient préparés et formés pour reconnaître les enfants à risque et à intervenir auprès d'eux;
- Faire en sorte que chaque école reconnaisse et valorise l'engagement du parent auprès de son enfant et que chaque milieu scolaire investisse dans l'accompagnement des parents;
- Reconstruire, et de façon urgente et prioritaire, le partenariat avec le réseau de la santé et des services sociaux.

## **Conclusion**

Le CQJDC réitère l'importance :

- de l'ajustement de la formation initiale et continue ainsi que de l'accompagnement du personnel enseignant;
- d'établir toute la complicité possible avec les parents;
- de mettre en place les conditions gagnantes pour favoriser l'intégration et l'inclusion scolaire, dont un plancher de services reconnu dans chaque école;
- de prendre exemple, pour toute intervention, sur les pratiques exemplaires fondées sur les données probantes;
- de valoriser la profession enseignante et de mettre en place un ordre professionnel des enseignants;
- de rétablir des liens de collaboration efficace avec le réseau de la santé et des services sociaux.

En terminant, le CQJDC considère que la mise en place d'un institut national en éducation permettrait de porter un regard plus objectif sur notre système d'éducation, indépendamment des pressions politiques exercées par les différents groupes et des agendas politiques liés aux changements de gouvernement ou de ministres. Il importe que les décisions prises le soient dans la perspective du bien de chaque élève et de la réussite pour tous, ceci, dans un esprit de continuité dans les actions.

Le CQJDC possède une expertise variée et peut être en soutien à l'élaboration de nouvelles mesures. Notre groupe d'experts se ferait un plaisir de collaborer avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à cet égard.

## Annexe 1

### Les experts du CQJDC

Le CQJDC compte un groupe de quatorze experts :

- **Julie Beaulieu**, professeure, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Rimouski, Campus de Lévis;
- **Claire Beaumont**, psychologue et professeure titulaire, Département des sciences de l'éducation et titulaire de la Chaire de recherche sur la violence en milieu éducatif, Université Laval;
- **Jean-Yves Bégin**, professeur, Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières;
- **Caroline Couture**, professeure, Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières;
- **Manon Doucet**, professeure, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Chicoutimi;
- **Nancy Gaudreau**, professeure agrégée au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage de l'Université Laval;
- **Peter Hamilton**, psychoéducateur et coordonnateur des services complémentaires à Eastern Township School Board;
- **Danielle Leclerc**, professeure et directrice du Département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ainsi que chercheure associée au Centre international de criminologie comparée (CICC);
- **Michel Marchand**, chargé de cours retraité, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Rimouski, Campus de Lévis, et Université Laval;
- **Line Massé**, professeure titulaire au Département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières;
- **Rosalie Poulin**, docteure en psychopédagogie, chargée de cours au département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage et chargée de projet pour la Chaire de recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif, Université Laval;
- **Égide Royer**, psychologue et professeur associé au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage de l'Université Laval;
- **Camil Sanfaçon**, consultant en éducation, auteur de plusieurs livres en éducation, directeur d'école retraité.

## **Annexe 2**

### **Les 15 qualités d'une bonne classe spéciale pour des jeunes en difficulté de comportement<sup>8</sup>**

- 1-Un plan d'ensemble
- 2-La réintégration
- 3-Un encadrement chaleureux et prévisible
- 4-Souplesse et diversité des modèles d'intervention
- 5-Un puissant système de renforcement
- 6-Des attentes élevées concernant les apprentissages
- 7-Forte responsabilisation/implication des enseignants des classes ordinaires
- 8-Priorité est donnée à l'enseignement de comportements de remplacement
- 9-L'enseignement d'habiletés sociales est un objectif important de ces classes
- 10-Un partenariat très étroit est établi avec les parents
- 11-Un très solide soutien professionnel
- 12-Une étroite collaboration dans le suivi médical de ces jeunes
- 13-Formation continue de tous les intervenants: enseignants, professionnels et éducateurs spécialisés
- 14-Stabilité du personnel affecté à ces classes
- 15-Un suivi étroit par la direction du cheminement de ces jeunes: apprentissage et comportement/évaluation de l'efficacité des services offerts

---

<sup>8</sup> Extrait de : Royer, E. *Les critères pour évaluer la qualité de vos classes spécialisées pour jeunes en difficulté de comportement : Quelles sont les pratiques exemplaires concernant les classes pour jeunes en difficulté de comportement?*